

N°1688

du 03
Octobre
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PROJET D'APPUI AU VOLET SOCIAL DU PROGRAMME CIZO D'ÉLECTRIFICATION RURALE
Des chiffres à la mi-septembre 2023 révélés par la BAD P.4

COOPÉRATION UNION

EUROPÉENNE-TOGO P.4

Satisfaction affichée des deux parties lors de la revue de portefeuille

RAPPORT CPIA 2023

Le score du Togo augmente de 0,2 point,
au-dessus de la note globale régionale P.6

SURCLASSEMENT D'ÉLÈVES P.7

Le rappel à l'ordre de Kokoroko

pour le développement intellectuel progressif et équilibré des apprenants

LE TOGO À LA PRÉSIDENTENCE DE L'OIC

Les 3 piliers qui vont guider le café, selon Enselme Gouthon P.3

EN PLUS...

ALERTE

● CONSOMMATION D'EAU EN SACHET

Attention aux marques d'origine douteuse

● AVORTEMENTS NON SÉCURISÉS

Des millions sont pratiqués par an, selon l'OMS

ÉCONOMIE MARITIME

PRÉVENTION DE LA POLLUTION DU MILIEU MARIN

Les 50 ans de la convention MARPOL célébrés au Togo

FRATERNITÉ BINATIONALE

PROJET TRANSFRONTALIER «NUWAKI TOGO-BENIN»

1,2 milliard F.Cfa en financement, pour 20 mois

SOCIÉTÉ

TRAVAIL DE MAISON

Au Togo, 35,5% des travailleuses domestiques sont des mineures

CULTURE

CONCERT

Dans l'attente de leur 3ème album, les Togo All Stars sur la scène de l'IFT

La diplomatie caféière togolaise est en marche et s'impose, nonobstant la double petite taille du pays et de sa production nationale du café. Le Togo vient de toucher le sommet avec l'élection, le 29 septembre 2023 à Bangalore en Inde, du Togolais Enselme Gouthon à la présidence de l'Organisation internationale du café (OIC), au titre de l'année caféière 2023-2024 qui a débuté ce 1er octobre 2023. Il remplace le président sortant du Conseil international du café, Massimiliano Max Fabian. Ce choix avait été annoncé lors de la 134ème session du Conseil et des organes subsidiaires de l'OIC, en octobre 2022 à Bogota en Colombie, au moment où le Togo prenait la vice-présidence de l'Organisation pour l'année 2022-2023. Le nouveau patron a déjà exprimé sa vision pour la présidence togolaise dont les pays africains producteurs de café attendent beaucoup.



Enselme Gouthon (au milieu) après son élection

CONCERT

Dans l'attente de leur 3^{ème} album, les Togo All Stars sur la scène de l'IFT

Comme l'année dernière, après avoir écumé de nombreuses scènes de par le monde, le North Sea Jazz, Couleur Café, Lowlands, Celtic Connection et d'autres grands festivals dans le monde, les ambassadeurs des rythmes togolais, Les All Stars du Togo font leur grand retour à Lomé, ce 6 octobre sur la scène de l'IFT.

Dans le cadre de la sortie prévue le 3 novembre 2023 de leur troisième album, "Spirits", produit sous le label hollandais Excelsior Recordings, à Amsterdam, les fameuses All Stars proposent un univers riche dans lequel Pop,

Afrofunk, Afrobeat, Funky Highlife and Soul fusionnent harmonieusement.

Proposé dans le cadre de "Felabration 2023", un mot valise qui désigne la célébration de l'artiste musicien nigérian Fela, ce concert promet un éveil spirituel et musical, car selon les artistes de Togo All Stars, "Afidemanyo", autrement dit "l'herbe n'est pas plus verte ailleurs", par conséquent l'homme doit savoir apprécier "le bonheur d'être ici".

Le public appréciera entre autres, la voix de Dos Melio Kofi Cudjoe, le saxophoniste Cocou



Sedote Elga Branco et le choriste et danseur Dodji Alice Buckner, et le pianiste Abeli Dotse Dewornu.

Rendez-vous à 19 heures. Tarif : 2000F.

CONTES

Les Griots Noirs en Auvergne les 29 et 30 septembre derniers

Les conteurs togolais du groupe Les Griots Noirs ont participé les 29 et 30 septembre 2023 derniers, au festival L'Art'Kose, qui a fait danser, chanter et rêver Boudes, dans le Puy-de-Dôme. L'événement a réuni le public autour de contes venus d'Afrique et de danses auvergnates. C'est une première pour le village, mais aussi pour l'association locale "Les petits contes".

Après presque une année de préparation et une soirée de lancement le 6 octobre 2022, le festival L'Art'Kose s'est installé au cœur de la commune, durant les deux jours, de 14 heures à 23 heures.

Un voyage immobile. "J'ai eu la chance d'être invitée au FESCONTE, le festival international



de contes au Togo en 2017, relate Christine Butot, membre de l'association organisatrice. On a gardé contact. Je leur avais promis que la prochaine fois, ce serait à leur tour de venir en France". Installée entre-temps à Boudes, la conteuse a tenu parole en invitant 4 membres des Griots noirs du Togo à rejoindre l'aventure de L'Art'Kose. Mario Attidokpo, Jeanne, Jeannette et

Rioson étaient présents pour initier le public à l'art millénaire du conte. Mario Attidokpo avait annoncé : "nous allons raconter des histoires qui proviennent de nos arrières, arrières, arrières grands-pères, déclare. La parole n'a pas de pieds : ces histoires voyagent et font voyager".

Au deuxième jour, deux ateliers se sont déroulés simultanément,

entre la danse togolaise et la bourrée auvergnate. Le premier assuré par les Griots noirs, le second par Christian Frappa, une danseuse, et le groupe Tatu Trio, qui se produisait également en concert. Puis, les récits revenaient conquérir l'imagination du public dans la soirée, lors de l'apéro contes. "C'est une façon d'initier délicatement un public non averti et de montrer que cet art se prête à toutes les oreilles", explique Christine Butot. La soirée s'est poursuivie avec la très attendue battle de danse, où les deux cultures se sont rencontrées pour de bon.

Les Griots Noirs sont dirigés par le conteur et comédien Mario Attidokpo/

L'Union/lamontagne.fr

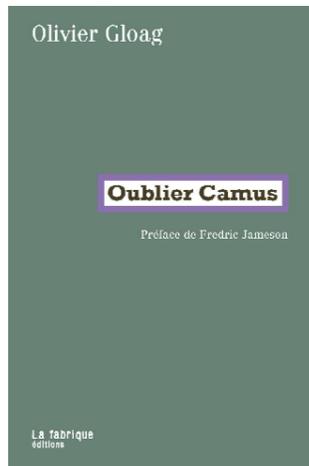
LITTÉRATURE

Un livre pour déboulonner Albert Camus

"Oublier Camus" : un essai à charge contre le Prix Nobel de littérature Albert Camus par Olivier Gloag, un professeur à l'université de Caroline du Nord à Asheville aux USA. Dans ce livre au titre provocateur, paru le 19 septembre dernier, l'essayiste s'intéresse à toutes les facettes de l'écrivain et l'accuse d'être raciste et colonialiste, surtout pour son attachement à l'Algérie française.

L'auteur de "L'étranger" et de "La peste" serait raciste, colonialiste, misogyne. Et Gloag prétend démystifier Albert Camus dans "un livre purement à charge où la littérature est absente et l'idéologie omniprésente", comme le souligne à juste titre le journaliste du Figaro Eugène Bastié.

Depuis quelques articles commentent à accuser l'essayiste d'une vision idéologique et wokiste, de cancel



culture.

Ainsi à la page 87 de son livre, l'auteur cite un extrait d'une conversation entre Jean Grenier et Albert Camus : " Pourquoi ne choisissez-

vous pas d'habiter une belle maison à la campagne ou au bord de la mer en Algérie, puisque vous êtes maintenant à même d'acheter une résidence de votre choix et que vous êtes si attaché à votre pays ? Il me répondit, d'un air contraint : " c'est parce qu'il y a les Arabes ". Dans son livre, " Olivier Gloag coupe sciemment la phrase après " Arabes ". Il ne cite pas la suite : " ne voulant pas dire que les Arabes le gênaient par leur présence, mais par le fait qu'ils avaient été dépossédés. " L'auteur substitue donc sciemment à la délicatesse de Camus sa propre interprétation raciste. "

Pour finir, Olivier Gloag parle de Camus et de son rapport aux femmes. Il rappelle que Simone de Beauvoir raconte dans ses Mémoires qu'à la publication du Deuxième sexe, Camus l'avait accusé, en quelques

phrases moroses, " d'avoir ridiculisé le mâle français ". En 2017, a paru la correspondance entre Albert Camus et sa maîtresse, la comédienne Maria Casarès. Tout le monde s'est extasié, moi le premier, sur cette magnifique correspondance amoureuse, mais Olivier Gloag y voit, à juste titre, je crois, la jalousie malade d'Albert Camus, par exemple lorsqu'il écrit à Maria Casarès : " Je n'ai qu'un désir en ce qui te concerne quand je suis loin de toi : te savoir dans ta chambre enfermée à double tour jusqu'à mon arrivée. Celui-là n'a pas aimé qui n'a pas rêvé d'une prison perpétuelle pour celle qu'il aime ".

Grosso modo, après Agatha Christie, Ian Flemming, Roald Dahl, J.K Rowling, e serait au tour d'Albert Camus d'être la cible de la Woke Culture.

UN ÉCRIVAIN AFRICAIN DANS LE MONDE

Soyinka et son engagement politique

Premier Prix Nobel de Littérature en Afrique, Wole Soyinka fait l'actualité avec la parution de son livre " Chroniques du pays des gens les plus heureux du monde " (Seuil, 2023) dont il fait la tournée en France. Il a accordé une interview au confrère Grand Continent, où il se livre longuement sur son art poétique et revient sur ses combats, son " travail en cours " et sa vision politique - jusqu'aux putschs qui ont secoué l'Afrique de l'Ouest cet été.

Nous partageons un extrait sur son engagement.

"J'ai grandi dans une atmosphère

de pré-indépendance immédiate, en d'autres termes, de décolonisation. J'étais attentif à tous les débats sur l'expérience coloniale. Et, encore une fois, j'ai senti que cela faisait partie de ma propre mission de participer à cette lutte. J'ai également eu la chance - ou la malchance, cela dépend des points de vue - d'être mêlé à des événements majeurs tels que la révolte des femmes, menée par Funmilayo Ransome-Kuti. Là encore, je me suis dit que c'était ce que j'étais censée faire. Cela m'a semblé la chose la plus logique au monde puisque je comprenais les problèmes

de justice en jeu dans ce mouvement de révolte.

J'ai également été, à certains moments, à la fois écrivain et politicien. Mon écriture et ma politique ont coïncidé. Je me suis rendu compte que la littérature pouvait également être utilisée pour promouvoir des causes politiques et je me suis de plus en plus impliqué dans la lutte par le biais de mes œuvres littéraires.

Ai-je atteint le type de société dont je rêvais lorsque j'étais enfant ? Pas du tout, loin de là. Dans ma société, il y a un pas en avant, plusieurs pas en arrière, beaucoup de facteurs de



changement. Je ne pense donc pas avoir atteint ce que je pensais pouvoir faire avec mes écrits, non. "

AZIMUTS INFOS

UN BLOCAGE EN OMÉGA AVEC DES CONSÉQUENCES MÉTÉO EXTRÊMES EN EUROPE CETTE SEMAINE

La semaine va être marquée par un étonnant " blocage en oméga " en Europe : une situation météo peu fréquente, qui aura des conséquences extrêmes, mais différentes sur plusieurs pays comme la France, l'Espagne et la Grèce.

Le blocage en Oméga tire son nom de la forme que prend le jet stream, similaire à la lettre grecque Ω. Ce courant de haute altitude délimite les masses d'air frais des masses d'air chauds, et peut subir des oscillations impressionnantes. C'est justement cette situation qui va provoquer un blocage impressionnant en Europe, avec une situation calme et exceptionnellement chaude (comme en France) mais aussi des situations très perturbées. Car ce blocage peut littéralement coincer un anticyclone, ce qui sera le cas dans notre pays avec une vague de chaleur accompagnée d'un plein soleil toute la semaine, mais aussi prendre au piège, de chaque côté, des dépressions très vigoureuses pendant plusieurs jours.

Autour de l'anticyclone présent sur la France et les îles britanniques, les dépressions se retrouvent bloquées comme derrière une clôture : on parle alors de barrière anticyclonique. C'est donc dans ce contexte que des précipitations très intenses et stationnaires peuvent se produire, plusieurs jours à une semaine. Rappelons que les inondations historiques et meurtrières de juin et juillet 2021 au Benelux et en Allemagne, étaient liées à un blocage oméga.

Après l'Espagne, la Grèce va être confrontée à des inondations extrêmes. De chaque côté de la France se trouvent donc les deux perdants de la situation cette semaine : l'Espagne et la Grèce. L'Espagne a déjà commencé à subir les effets du blocage, avec plus de 200 mm de pluie tombés ce dimanche.

Les villes de Madrid et Toledo ont subi des inondations catastrophiques sous des orages ultra-violents, et des messages d'alerte ont demandé aux habitants de rester chez eux.

À partir de ce lundi, c'est au tour de la Grèce de passer en alerte rouge : des cumuls incroyables de 400 à 500 mm de pluie sont envisagés en l'espace de 2 à 3 jours.

DE LA TAILLE D'UNE GRAINE, MAIS PUISSANT : VOICI LE TRISOUEL, LE NOUVEAU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE POUR LA LUNE ET AU-DELÀ !

Des chercheurs du Royaume-Uni ont mis au point un combustible nucléaire minuscule qui pourrait servir à alimenter en énergie la future base lunaire prévue pour 2030.

Pour alimenter en énergie sa future base lunaire Artemis, la Nasa mise sur une alimentation en énergie d'origine nucléaire. Il se pourrait bien que le combustible soit pratiquement prêt. Des chercheurs du Nuclear Futures Institute de l'université de Bangor, au Royaume-Uni, ont mis au point ce qu'ils appellent du " Trisofuel ". Ce combustible à particules isotopes tristructural, c'est-à-dire " triso ". Le noyau constitué d'uranium, de carbone et d'oxygène est entouré de trois couches isolantes. Elles lui permettent de résister à des pressions énormes et à des températures pouvant aller jusqu'à 1 600 °C. La structure permet d'empêcher la libération de produits de fission radioactifs. De la taille d'une graine de pavot, ce combustible pourrait faire fonctionner un microgénérateur nucléaire aussi grand qu'une petite voiture.

Petit, puissant, fiable et robuste

Le " Trisofuel " devrait être testé d'ici quelques mois. Mais en attendant la Lune, cette nouvelle pile à combustible nucléaire pourrait bien être utilisée sur Terre bien avant la colonisation de la Lune. En raison de sa résistance et de sa fiabilité, le Trisofuel pourrait, par exemple, servir à propulser les fusées pour se rendre sur Mars, selon l'équipe de chercheurs. Ils considèrent que le combustible serait capable de réduire la durée du voyage pour arriver sur Mars en seulement quatre à six mois. Mais avant de produire de l'énergie sur la Lune, de nombreux chercheurs planchent sur la construction des structures de la base lunaire. Les matériaux pourraient être issus du régolithe en surface de l'astre, combinés à des briques imprimées en 3D sur place.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSO
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

LE TOGO À LA PRÉSIDENTIE DE L'OIC

Les 3 piliers qui vont guider le café, selon Enselme Gouthon

La diplomatie caféière togolaise est en marche et s'impose, notwithstanding la double petite taille du pays et de sa production nationale du café. Le Togo vient de toucher le sommet avec l'élection, le 29 septembre 2023 à Bangalore en Inde, du Togolais Enselme Gouthon à la présidence de l'Organisation internationale du café (OIC), au titre de l'année caféière 2023-2024 qui a débuté ce 1er octobre 2023. Il remplace le président sortant du Conseil international du café, Massimiliano Max Fabian. Ce choix avait été annoncé lors de la 134ème session du Conseil et des organes subsidiaires de l'OIC, en octobre 2022 à Bogota en Colombie, au moment où le Togo prenait la vice-présidence de l'Organisation pour l'année 2022-2023. Le nouveau patron a déjà exprimé sa vision pour la présidence togolaise dont les pays africains producteurs de café attendent beaucoup.

Late Pater

Fin août 2023, de passage à Lomé, le porte-parole des pays producteurs africains de l'Organisation interafricaine du café (OIA) auprès de l'OIC, l'ambassadeur Aly Touré, disait, entre autres, que les pays africains producteurs de café attendent beaucoup de la présidence togolaise de l'OIC et souhaite que la question des revenus des petits producteurs de café soit au cœur des discussions et des débats. Cette fois-ci, à la tribune, c'est le nouveau président du Conseil international du café, lui-même, qui rassure et dévoile les trois piliers importants de la présidence togolaise de l'OIC : l'accompagnement des acteurs de la filière vers une

professionnalisation dans les métiers du café ; la contribution à l'amélioration des revenus des producteurs de manière durable ; et le renforcement de la coopération triangulaire et sud-sud entre les pays membres pour une modernisation des pratiques de production, de valorisation et de commercialisation. Dans son discours de clôture de la 136ème session du Conseil international de l'OIC, Enselme Gouthon précise : « ces trois piliers s'inscriront dans les projets que nous avons développés avec nos partenaires : la mise en place du Fonds mondial pour la durabilité et la résilience du café ; la Plateforme mondiale du café (GCP) ; le Centre d'économie circulaire du café ; et le Centre de formation du café (CTC) en Éthiopie. Ces

différents projets contribueront à la professionnalisation et à l'autonomisation des jeunes et femmes entrepreneurs. Ces initiatives débiteront par une cartographie des initiatives de soutien pour un secteur du café durable ». Et le Togolais exprime déjà une conviction : « l'année 2023-2024 s'annonce comme une année d'opportunités pour les différents acteurs dans le café, aussi bien producteurs qu'importateurs. Ces opportunités, nous devons les saisir, notamment concernant la diversification des marchés ou encore la négociation pour des prix plus rémunérateurs ».

Le début de mandat du Togo coïncide avec la Journée internationale du café (le 1er octobre), consacrée par l'ONU pour pro-



Enselme Gouthon reçoit une distinction des autorités indiennes

mouvoir le café équitable, célébrer le café en boisson, sensibiliser les gens à la situation des producteurs de café. Et à un moment où l'industrie du café fait face à plusieurs enjeux et défis, comme le dérèglement climatique qui est exacerbé par une hausse anormale des températures, la dégradation des sols et les pratiques de déforestation, l'autonomisation et la professionnalisation des femmes et des jeunes dans la filière, la promotion de l'économie circulaire pour générer des revenus durables aux planteurs tout en protégeant l'environnement et en promouvant l'innovation et des circuits courts de consommation. D'où l'exhortation du nouveau N°1 du Conseil : « nous devons retrouver nos marques et unir nos efforts pour parvenir, dans un avenir proche, à une transformation profonde de la chaîne de

valeur du café ».

A juste titre, après son élection, Enselme Gouthon (qui est aussi secrétaire général du CCFCC-Togo et président de l'ACRAM, toujours dans le domaine caféier au niveau national et international) a remercié le Premier ministre indien, Narendra Modi, et le Indian Coffee Board. La cause, l'Inde « a fortement soutenu le Togo et salué le parcours louable de son représentant, Enselme Gouthon ». Pour ce géant asiatique, en bonne place producteur (surtout du Robusta) et consommateur, il s'agit de « reconnaître le travail de promotion de la filière que fait le Togo ; ce n'est pas du prestige pour du prestige ». Aussi, pour joindre l'acte à la parole, en marge de la Conférence mondiale, Enselme Gouthon a reçu une distinction des autorités indiennes (ministère du Commerce) et des orga-

nes de promotion du café indien (Indian Coffee Board), « une reconnaissance pour son engagement à développer la production et la consommation du café africain et mondial et à faciliter le soutien à la production et aux revenus des agriculteurs ». Aussitôt de retour à Lomé, et avant de rallier Abidjan pour le cinquante-tenaire de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), Enselme Gouthon confiait hier à L'UNION : « il faut tout de même dire notre merci au Président de la République, M. Faure Gnassingbé, qui travaille à réunir les conditions de paix et de stabilité qui font que les autres à l'extérieur font confiance à la candidature Togo. Après, le travail, qui est abattu, vient tout couronner ».

En rappel, le Conseil est la plus haute autorité de l'OIC et est composé de représentants de chaque gouvernement membre. Il se réunit en mars et en septembre pour discuter des questions relatives au café, approuver les documents stratégiques et examiner les recommandations des organes et comités consultatifs. L'OIC a été créée en 1963 sous l'égide des Nations Unies et regroupe les gouvernements exportateurs et importateurs ; elle représente actuellement 93% de la production mondiale de café et 63% de la consommation mondiale.

TRAVAIL DE MAISON

Au Togo, 35,5% des travailleuses domestiques sont des mineures

F. Woussou

Les résultats préliminaires de l'étude nationale sur les travailleuses domestiques au Togo sont édifiants : 28,49% des travailleuses domestiques n'ont jamais été à l'école ; 47,04% ne disposent pas de contrat écrit ; 85,47% perçoivent moins de 27.000 FCFA le mois ; 77,08 % n'ont pas été déclarées à la sécurité sociale. A ces chiffres, l'étude fait ressortir que 50,62% des travailleuses domestiques interrogées ont une fois subi des actes de violences chez leurs employeurs ; Sur le total des victimes de violences, 40,74% sont des mineures ; 82,22% sont exclues du repas collectif. En cas de maladie, 61% ne reçoivent pas d'aide de la part de leurs employeurs.

Ces chiffres ont été communiqués lors d'un atelier de partage qu'organisent le Centre de recherche et d'action sur les droits économiques, sociaux et culturels (CRADESC) et la Fondation pour une société juste (FJS) en collaboration avec leurs partenaires en lien avec la mise en œuvre du projet régional sur la documentation des violations des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) des travailleuses domestiques de neuf pays



de l'Afrique de l'Ouest francophone. Selon les initiateurs, l'étude a démarré l'année dernière par un forum qui a été précédé par une enquête touchant au moins 523 travailleuses domestiques et suivi d'une trentaine d'entretiens approfondis par les personnes ressources au sein des différents institutions et segments du secteur d'activité.

Sur les 21.807 travailleuses domestiques dont 80,29% étaient des femmes, 98,75% d'entre elles ne sont membres d'aucune organisation syndicale ou de la société civile pour défendre leurs droits. Ces données provisoires viennent confirmer, si ce n'était pas déjà le cas, que les travailleuses domestiques sont fréquemment victimes de toutes sortes de maltraitements, comme les violences physiques, morales et psychologiques, et les har-

cèlements sexuels. « Comme partout ailleurs, la situation des travailleuses domestiques est encore alarmante au Togo. Malgré la volonté affichée des autorités de réguler le secteur informel en général, il reste que le travail domestique en particulier n'est pas encadré par aucun texte spécifique au Togo. Aussi, les différents acteurs du secteur d'activité attendent la ratification par l'Etat du Togo de la Convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) », a relevé Fatima Diallo, la directrice du CRADESC.

L'atelier qui s'achève ce jour à Lomé fera certaines recommandations et proposera des pistes de solutions aux gouvernants pour un meilleur encadrement de l'environnement de travail de ces jeunes filles et femmes.

2 propositions contre les obstacles au commerce du café

C'est dans le cadre de la 5ème Conférence mondiale du café 2023 que le 136ème Conseil international du café a rassemblé les membres de l'OIC autour de sujets clés ayant un impact sur le secteur, notamment le Groupe de travail sur le café et les nouveaux partenariats pour le financement des agriculteurs et des pays producteurs, ainsi que l'économie circulaire et le respect des nouvelles réglementations. La 5ème Conférence mondiale, ce sont d'intenses travaux, du 25 au 28 septembre 2023 à Bangalore, faits de sessions (11 au total) et de panels. Le thème était « la durabilité grâce à l'économie circulaire et à l'agriculture régénérative ». La durabilité est l'une des préoccupations majeures de l'industrie du café. Divers défis ont un impact sur cette durabilité du secteur du café, tels que le changement climatique, l'augmentation des coûts de production et la volatilité des prix. En Inde, l'objectif est de relever ces défis et d'échanger des idées et des connaissances sur les meilleures pratiques et technologies pour promouvoir l'agriculture régénérative ainsi que le bien-être et la prospérité des agriculteurs, dans un cadre réglementaire changeant, en garantissant la durabilité financière.

Ainsi, à côté de l'économie circulaire et l'agriculture régénérative, on a parlé des mécanismes de financement et opportunités, de la qualité du café et des cafés de spécialité, de la durabilité environnementale, du commerce du café, des défis de la durabilité sociale du café, etc. Le 27 septembre, Enselme Gouthon a présenté l'impact de l'évolution du cadre réglementaire et des obstacles au commerce mondial du café, pendant que les producteurs ont du mal à rentrer dans leurs mar-

ges en raison des prix non rémunérateurs. La réglementation a trait à la qualité et l'innocuité du café, sa traçabilité, la sécurité environnementale et phytosanitaire, les conditions de travail, la santé humaine. « Le non-respect des exigences peut entraîner la mise en quarantaine, et le plus souvent le rejet du café », a-t-il rappelé. Alors, le commerce mondial du café est impacté. Pour sortir des obstacles, il fait déjà deux propositions : renforcer la coopération entre acteurs pour une production plus vertueuse du café et mettre en place des Coffee Talks avec la Commission européenne, à l'instar des Cocoa Talks qui se tiennent depuis trois ans pour la filière cacao.

A Bangalore, il y a eu aussi le Forum des PDG et des dirigeants mondiaux (cadres supérieurs de la chaîne de valeur du café, producteurs, négociants, torréfacteurs, détaillants, dirigeants politiques, partenaires de développement et société civile), pour des engagements et actions mesurables vers un avenir durable des producteurs de café et du secteur ; la rencontre acheteurs-vendeurs, pour une interaction et une collaboration commerciale efficaces dans l'ensemble de la chaîne de valeur du café ; les réunions B2B, pour rechercher sans effort des partenaires/clients/collaborateurs potentiels parmi les participants ; ou encore l'exposition mondiale du café, pour un réseautage facile avec les acheteurs internationaux, une visibilité améliorée du produit auprès des connaisseurs de café nationaux et internationaux, une meilleure traction auprès des consommateurs grâce à des compétitions côte à côte et une communauté de café holistique...

Enfin, la 5ème Conférence mondiale du café 2023, ça a été plus de 80 pays et 2.600 délégués.

PRÉVENTION DE LA POLLUTION DU MILIEU MARIN

Les 50 ans de la convention MARPOL célébrés au Togo

La principale convention internationale traitant de la prévention de la pollution du milieu marin a 50 ans. Adoptée en 1973, la Convention MARPOL a pour objectif est de veiller à ce que le secteur du transport maritime des marchandises se fasse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la Mer, le Haut Conseil pour la Mer (HCM) a fait le bilan de la mise en œuvre cette Convention par le Togo.

Eric J.

Il est indiqué qu'en dehors de la ratification de la Convention MARPOL en 1989, le Togo a pris des mesures concrètes, notamment la loi-cadre sur l'environnement ; la loi portant code de la marine marchande ; la loi portant nouveau code pénal ; le décret fixant les règles, les conditions de transport et les modalités de gestion des marchandises dangereuses dans les ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise ; et le décret relatif

aux opérations de transbordement en mer. On évoque aussi la loi sur l'aménagement et la mise en valeur du littoral, l'équipement du Port autonome de Lomé en barrages flottants pour lutter contre les pollutions des hydrocarbures, la sécurisation des eaux maritimes togolaises et la redynamisation du cadre institutionnel par la création en 2014 de l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer désigné (ONAEM) dont le Haut Conseil pour la Mer est le bras opérationnel. Le dernier acte en date

est et la création en 2020 du ministère chargé de l'économie maritime.

Selon Stanislas Baba, ministre conseiller en mer du Président de la République, la Convention MARPOL a eu des répercussions positives sur le milieu marin depuis son adoption. Elle a fait baisser le nombre de déversements d'hydrocarbures de plus de 90 % au cours des 50 dernières années. Les mesures déployées récemment visent à favoriser la décarbonation du secteur des transports maritimes afin de contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

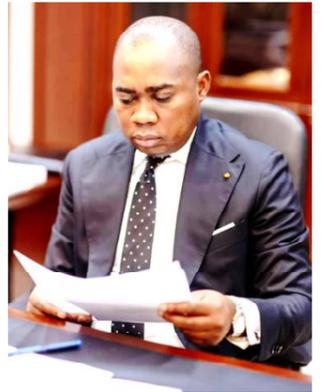
Portant le message de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer qui est commémorée cette année le 28 septembre 2023, le

ministre de l'économie maritime Kokou Tengué a rappelé que la journée mondiale de la mer est célébrée pour sensibiliser les acteurs du transport maritime à œuvrer à la sauvegarde et à la protection des mers. Le thème choisi cette année par l'OMI est : «50 ans après MARPOL, notre engagement continue».

Selon le ministre, ce thème a pour finalité la promotion d'un dialogue plus approfondi entre les acteurs sur la prochaine phase des travaux de l'OMI afin d'améliorer encore plus l'utilisation durable et la protection de notre planète et de nos océans dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030. L'atteinte de ces objectifs dépendant également des transports maritimes sécurisés et sains. «Alors que les écosystèmes se dégra-

dent de manière critique, il est urgent d'approfondir l'étude des conséquences du transport maritime sur la biodiversité et de rechercher comment contribuer à leur limitation», a indiqué Kokou Tengué.

Pour lui, cette journée mondiale de la mer de 2023, est une invite non seulement à célébrer l'héritage des améliorations obtenues mais également à s'engager en s'appuyant sur les acquis du présent pour se projeter avec confiance vers un avenir encore plus radieux. «C'est à cette option du renforcement de nos acquis et à l'engagement de mieux faire que je vous invite tous, afin de continuer de contribuer aux côtés du gouvernement à la lutte contre la pollution des mers par l'activité des navires», a dit le ministre Tengé. Selon l'of-



ficiel togolais, de l'union de la volonté du gouvernement et de celle des acteurs nationaux du transport maritime à s'engager à continuer d'œuvrer ensemble pour un développement durable des mers et à identifier des innovations et des solutions uniques pour résoudre les défis des mers, découlera la garantie de résultats autant tangibles qu'efficients.

COOPÉRATION UNION EUROPÉENNE-TOGO

Satisfaction affichée des deux parties lors de la revue de portefeuille

F. Woussou

« Le taux d'absorption des engagements financiers par le Togo est remarquable. Ceci balise la voie à une nouvelle allocation pour la prochaine période. La satisfaction est des deux côtés. C'est le fruit de la coopération très étroite entre le Togo et l'Union européenne ». C'est un extrait de la déclaration de Joaquin Tasso Vilallonga, ambassadeur de l'Union Européenne au Togo à l'issue d'une rencontre consacrée à la revue du portefeuille de l'Union européenne au Togo, dans le cadre de la programmation conjointe 2021-2023. Il s'agit d'un cadre de réflexion sur les interventions de l'Union européenne en appui aux efforts du gouvernement dans

trois domaines à savoir le développement humain et l'inclusion socio-économique, les agro-industries durables, la gestion des ressources naturelles ainsi que la consolidation d'une société togolaise apaisée et résiliente. La rencontre a été présidée par Sandra Ablamba Johnson, la Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République. « Pour une mise en œuvre efficace, il a été mis place un dispositif de suivi des différents projets. C'est dans ce sens que s'est inscrite la présente rencontre qui consiste à définir les différentes contraintes et réfléchir sur les approches de solutions pragmatiques. Cette revue vient donc à point nommé dans ce sens que, pour la pre-

mière phase de la programmation pluriannuelle 2021-2024, il est prévu une évaluation à mi-parcours l'année prochaine, dont la performance déterminera l'enveloppe à mobiliser pour la deuxième phase 2025-2027 » a précisé le ministre.

Le document conjoint de programmation s'aligne avec les objectifs de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Il a été approuvé par la Commission de l'Union européenne le 7 décembre 2021, puis lancé officiellement le 12 janvier 2022 à Lomé.

Il est indiqué que les priorités définies de commun accord pour la période 2021-2023, ont connu des progrès remarquables salués par les deux parties. L'ambassadeur de l'Union euro-

péenne au Togo, Joaquin Tasso Vilallonga a félicité le gouvernement togolais pour la célérité observée dans le montage et la mise en œuvre des projets ainsi que le niveau très élevé de la consommation des ressources allouées pour la réalisation des programmes. Le Gouvernement togolais a exprimé sa profonde gratitude à l'Union européenne et à ses États membres pour la qualité de la coopération qui ne cesse de se renforcer de jour en jour et surtout pour l'accompagnement de la mise en œuvre des projets et programmes de développement en faveur du bien-être des populations.

Dans le cadre du plan d'action de 2021, deux conventions majeures ont été signées, en octobre 2022 pour le financement du

programme d'appui à la lutte contre le changement climatique, d'un montant de 30 millions d'euros et du programme de renforcement des services publics locaux d'un coût global de 25 millions d'euros dont 10 millions d'euros de l'Union européenne et 15 millions d'euros de la France. De même, pour le plan d'action 2022, deux conventions de financement ont été signées en avril dernier. La première est dédiée au programme de soutien au développement des agro-industries pour un coût global de 82 millions d'euros, dont 30 millions de l'Union européenne et ses États membres, 52 millions d'euros conjointement de la France et de l'Allemagne. La seconde convention, d'un montant de 45 millions d'euros, dont 40

millions de l'Union européenne et 5 millions de l'Allemagne, est consacrée à l'appui à la construction de l'État et à la résilience au Togo.

Au vu de ce constat satisfaisant, Sandra Johnson a appelé à l'accélération du rythme d'exécution des projets pour satisfaire les besoins de plus en plus croissants des populations. Il convient de souligner que le partenariat entre le Togo et l'Union européenne est essentiellement orienté sur les grands programmes de la Feuille de route gouvernementale. Dans cette dynamique, chacune des parties s'est engagée à jouer au mieux sa partition pour l'atteinte des objectifs communs.

PROJET D'APPUI AU VOLET SOCIAL DU PROGRAMME CIZO D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Des chiffres à la mi-septembre 2023 révélés par la BAD

Late Pater

Success story, écrite par la BAD le 29 septembre 2023 – Agriculteur respecté du village d'Aglanvikopé, dans la région du Bas-Mono, au sud du Togo, Hounlessondji Kpadonou travaille la terre avec passion depuis qu'il a pris sa retraite de soudeur. S'il a débuté modestement en 2008 avec une petite ferme, il est devenu, en 2023, propriétaire d'une vaste exploitation agricole. «Grâce à la pompe solaire d'irrigation révolutionnaire qui a été mise à ma disposition, mes champs de tomates, de maïs, de carottes, de choux et de betteraves prospèrent comme jamais», se réjouit M. Kpadonou, en plein travail de

désherbage. «Cette technologie ingénieuse, avec son système de tourniquet, assure une irrigation optimale sur toute la surface de mes terres, dépassant de loin le système de tuyaux que j'utilisais autrefois. Aujourd'hui, mes récoltes sont abondantes et mes ruches produisent du miel de bonne qualité», poursuit-il.

Dansou Kodjovi Zounbléo cultivateur du maïs et de l'«adémin», un légume local prisé au Togo et au Bénin voisin. Autrefois mécanicien, il a choisi en 2002 de faire le grand saut vers l'agriculture. Près de deux décennies plus tard, il a pu aussi acquérir une pompe solaire d'irrigation révolutionnaire. Cette pompe, alimentée par des panneaux so-

laires, lui permet d'arroser ses champs sans aucune dépense d'électricité. «Avant, l'irrigation de mes champs était une tâche éreintante, gourmande en énergie et en temps. Aujourd'hui, grâce à la pompe solaire, mes champs sont irrigués efficacement et produisent des récoltes abondantes. Cela m'a permis de répondre à la demande croissante en produits frais, que ce soit dans mon village d'Avégbo ou dans la capitale, Lomé», raconte Dansou. Les récoltes florissantes lui ont rapporté suffisamment de ressources pour embaucher une main-d'œuvre locale supplémentaire. Ainsi, il contribue à la création d'emplois dans son village, offrant des opportunités aux jeunes de trou-

ver un emploi stable.

Kpadonou et Dansou font partie de la centaine de bénéficiaires du Projet d'appui au volet social du Programme CIZO d'électrification rurale - un programme national d'électrification des zones rurales à travers l'extension du réseau et la dotation des écoles en kits solaires. Ce projet est co-financé par la Banque africaine de développement et l'Union européenne à hauteur de 11,68 millions de dollars. Il vise à améliorer les conditions de vie des populations dans environ 500 localités rurales du Togo en améliorant l'accès à l'énergie pour les ménages, les infrastructures communautaires et les petites exploitations agricoles. À la mi-

septembre 2023, le projet avait installé 122 chauffe-eaux solaires dans les centres de santé, électrifié 87 unités de soins périphériques. D'autres installations sont en cours dans toutes les autres régions du pays. De plus, 153 pompes immergées et de surface ont été déployées dans les exploitations agricoles, répondant à deux des cinq priorités stratégiques - les High 5 - de la Banque africaine de développement : «éclairer l'Afrique» et «améliorer la qualité de vie des populations en Afrique».

«Ce projet a été un véritable tournant pour moi. Il a transformé ma ferme en un modèle d'efficacité et de productivité grâce à l'énergie solaire», as-

sure Kpadonou. En effet, ses récoltes servent aussi à nourrir les animaux de la ferme, dont les déchets sont transformés en compost, devenant un engrais naturel pour ses cultures. En outre, l'eau du forage fournie par le système de pompe solaire d'irrigation est mise à profit pour les besoins de sa famille ainsi que pour la gestion et l'entretien de la ferme. Cette approche vertueuse lui permet de réaliser des économies financières, d'accroître sa productivité et de protéger l'environnement. «Dans ma ferme, rien ne se perd, tout se transforme vers un avenir radieux et prospère», conclut, avec fierté, M. Kpadonou.

FOOTBALL/MÉDECINE SPORTIVE

Les spécialistes de la médecine sportive en atelier de formation à Lomé

Lomé accueille depuis lundi matin et ce, jusqu'à mercredi, un atelier médical d'envergure destiné aux associations membres de l'Union des Fédérations Ouest-africaines de Football (UFOA B).

Hervé A.

Cet atelier auquel une vingtaine de médecins et kinésithérapeutes togolais ont été invités, traite des enjeux médicaux, allant de la prévention des blessures aux normes de santé des joueurs. Les associations membres auront l'opportunité d'échanger sur les meilleures pratiques, jetant ainsi les bases d'un football ouest-africain résilient et performant.

L'UFOA B, acteur éminent du paysage footballistique ouest-africain, réaffirme son engagement envers la santé des joueurs à travers cet atelier médical. Inséré dans une démarche plus globale, l'événement vise à rehausser les normes médicales au sein de la zone ouest B de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Réunissant experts du football et professionnels de la santé, cet atelier médical s'annonce comme un catalyseur majeur. Les échanges du 2 au 4 octobre 2023 définiront une nouvelle ère pour le football ouest-africain. " Cet atelier revêt une importance cruciale à une époque où le sport a acquis une place centrale dans la vie de nombreux individus et de nos sociétés. En tant que dirigeants du sport en Afrique de l'Ouest, nous avons la responsabilité de ga-



ranlir que nos athlètes reçoivent les meilleurs soins médicaux et bénéficient des dernières avancées en matière de médecine sportive ", a déclaré le Col. Kossi AKPOVY, président de la FTF et membre du Comité Exécutif de la CAF.

En favorisant la mutualisation des connaissances entre les différentes associations membres, cet atelier

renforcera la collaboration régionale et établira des normes médicales d'excellence. Ces discussions devraient façonner l'avenir du football dans la région en mettant l'accent sur la prévention, la réactivité et la promotion d'un mode de vie sain parmi les athlètes.

L'UFOA B, en organisant cet atelier médical à Lomé, confirme son

rôle, non seulement dans le domaine du football, mais également en tant que champion du bien-être des sportifs. Les résultats escomptés de cet atelier ne se limitent pas à une amélioration immédiate des pratiques médicales, mais auront des retombées positives à long terme sur la santé et la performance des joueurs.

CHAN 2024

Les éliminatoires reportées à une date ultérieure

La Confédération Africaine de Football (CAF) vient d'annoncer à ses associations membres, le report des éliminatoires du CHAN 2024. Une correspondance officielle de l'instance faitière adressée aux différentes Fédérations établit que les éliminatoires du CHAN 2024 sont reportées.

La CAF a rappelé la décision prise lors de la dernière édition du CHAN, où il a été décidé d'allouer trois places à chaque zone, incluant la place de l'association hôte dans ce quota. Cette politique vise à assurer une représentation équitable des différentes régions du continent.

Cependant, avec l'identité du pays hôte pour la prochaine édition du CHAN 2024 toujours inconnue, la CAF souligne qu'il est actuellement impossible de finaliser le format des qualifications. Le format dépend étroitement

de la zone qui accueillera le tournoi final, cette dernière devant se disputer les places restantes après avoir attribué celle de l'association hôte.

Par conséquent, les éliminatoires sont officiellement reportées, et de nouvelles dates seront annoncées dès que le pays hôte sera confirmé. La CAF, dans son courrier, assure que les engagements déjà reçus des associations membres seront pris en considération lors du tirage au sort des éliminatoires, soulignant son engagement envers l'équité dans le processus de qualification.

Rappelons que les mois de septembre, octobre, décembre 2023 et mars 2024 avaient été retenus pour les matchs de qualifications. Le calendrier des éliminatoires aussi avait été établi en prévision du tournoi final, dont le pays organisateur restait à déterminer.



FIFA

Le Règlement sur les agents de la FIFA entre pleinement en vigueur ce 1^{er} octobre

Les nouvelles dispositions, qui prévoient le recours obligatoire à des agents licenciés ainsi qu'un plafonnement de leurs commissions, sont le fruit d'un processus de consultation exhaustif

Partiellement mis en œuvre depuis janvier 2023, le Règlement sur les agents de la FIFA entrera pleinement en vigueur au 1^{er} octobre 2023. Ce document est le fruit d'un processus exhaustif de consultation impliquant les joueurs, les clubs, les ligues, les fédérations nationales et les agents eux-mêmes.

La légalité, la validité et la proportionnalité du règlement ont été confirmées par une décision du Tribunal Arbitral du Sport. Par ailleurs, des tribunaux allemands, belges, espagnols, néerlandais, suisses et tchèques ont rejeté des demandes d'injonction contre ce nouveau texte déposées aux niveaux national et international.

La FIFA fera donc appliquer l'en-



semble des dispositions de son Règlement sur les agents à compter du 1^{er} octobre, y compris l'obligation de recourir à des agents titulaires d'une licence, le plafonnement des commissions ou encore les nouvelles mesures relatives à la protection des mineurs. La seule exception concernera l'Allemagne, où une injonction préliminaire accordée par un tribunal local ne permettra pas l'application de certai-

nes dispositions.

Quelque 4 500 licences ont d'ores et déjà été accordées à la suite des deux premières sessions de l'examen de la FIFA pour les agents et du dépôt de demandes de licence d'agent émérite. Toutes les personnes détenant une licence seront autorisées à fournir des services d'agent à compter du 1^{er} octobre. De leur côté, les candidats recalés pourront retenter leur chance

en mai et novembre 2024. D'autres sessions d'examen sont également prévues les années suivantes.

Dans le cadre du nouveau règlement, les éventuels litiges relatifs à des accords de représentation conclus à compter du 1^{er} octobre seront traités par la chambre des agents du Tribunal du Football de la FIFA, ce qui permettra à toutes les parties prenantes du système des transferts de bénéficier d'une résolution juste et équitable de l'ensemble des litiges concernant les services d'agent.

La FIFA estime que la nouvelle réglementation établit un cadre raisonnable et proportionné qui permettra de remédier à certaines lacunes du système des transferts. Elle tient également à rappeler que le règlement a été reconnu par de nombreuses parties prenantes du football, mais aussi par les plus hautes instances politiques d'Europe.

BREVES

La fédération reconnaît "une erreur humaine"

Match chaud samedi, à Londres, où Tottenham s'est imposé de justesse contre Liverpool, qui a terminé la rencontre à neuf contre onze. Mais au-delà des exclusions, c'est un but injustement annulé qui a suscité la colère des Reds de Liverpool, et en particulier de leur coach, Jurgen Klopp.

On jouait depuis un peu plus de 30 minutes quand le match entre Tottenham et Liverpool a basculé une première fois. Idéalement lancé par Mo Salah, Luis Diaz pensait avoir ouvert le score, mais le juge de ligne a levé son drapeau et le VAR a confirmé la décision du corps arbitral. Sauf que les ralentis sont clairs: Luis Diaz n'était pas en position de hors-jeu au moment de la passe de Mo Salah.

Suffisant pour faire sortir Jurgen Klopp de ses gonds. Le coach de Liverpool qui estime que cette décision "a changé la dynamique du match", ne comprend pas comment cette erreur a pu être commise. "On ne s'attend pas à ce que toutes les décisions prises sur le terrain soient correctes, mais on a tous pensé que l'arrivée du VAR faciliterait les choses. Je ne sais pas pourquoi les gens du VAR sont autant sous pression. La décision a été prise très vite sur ce but de Luis Diaz..."

Quelques heures après les déclarations de Klopp, l'association des arbitres anglais a reconnu "une erreur humaine": "Il s'agissait d'une erreur factuelle claire et évidente qui aurait dû entraîner l'octroi du but par l'intervention du VAR, mais celui-ci n'est pas intervenu."

Et Liverpool a réagi, dans un communiqué, dimanche soir. "Il est vital de tirer les enseignements pour améliorer le processus de prise de décision afin que ce genre d'erreur ne se reproduise plus. Et, dans le même temps, nous allons étudier les options disponibles", précise le club.

Un nouveau sélectionneur pour les Comores !

Le 21 septembre dernier, la Fédération de football des Comores (FFC) décidait de se séparer de Younes Zerdouk après un an de bons et loyaux services. Et comme annoncé ce même jour, l'instance a officialisé son successeur. Il s'agit de Stefano Cusin. Le technicien italien d'origine québécoise s'est vu confier les clés de la sélection pour une durée de deux ans, soit jusqu'en 2025. "C'est désormais officiel, le technicien italien Stefano Henri Cusin est le nouveau sélectionneur des Coelacanthos pour une durée de deux ans qui couvriront la période des qualifications pour la Coupe du Monde (2026) et de la CAN (2025)", a communiqué la FFC sur son compte Facebook officiel ce lundi.

L'italien Stefano Cusin, ancien sélectionneur du Soudan du Sud arbore désormais une nouvelle tunique. Il a été nommé comme nouvel entraîneur des Comores pour un contrat de 2 ans. pic.twitter.com/OPYutp9AUL

Lors de la conférence de presse de présentation, Said Ali Said Athouman, le président de la FFC, a justifié le choix porté sur l'homme âgé de 54 ans par la volonté d'améliorer le niveau de l'équipe nationale, mais aussi celui du football local. "C'est vraiment un grand plaisir d'être ici. (...) J'arrive aux Comores avec une grande motivation et l'envie de faire quelque chose d'important aussi bien avec l'équipe nationale qu'avec le football local. (...) Notre travail (avec mon staff) est de poursuivre le travail de mes prédécesseurs et changer les petites choses qui amélioreront aussi bien les niveaux de l'équipe nationale que local", a confirmé l'ancien coach adjoint d'Al-Nassr.

Al Ittihad refuse de jouer un match en Iran

L'équipe saoudienne d'Al Ittihad, dans laquelle évoluent Karim Benzema et N'Golo Kanté, devait affronter ce lundi le club iranien de Sepahan en Ligue des champions asiatique. Mais le coup d'envoi du match n'a finalement pas été donné en raison d'une statue à caractère politique installée au bord du terrain.

Un long moment de flottement, de tensions et d'incompréhension. Le match prévu entre l'équipe iranienne de Sepahan et le club saoudien d'Al Ittihad, dans lequel évoluent Karim Benzema et N'Golo Kanté, devait débiter lundi à 18h, en Ligue des champions asiatique. Mais le coup d'envoi de la rencontre n'a finalement pas été donné au Naghsh-e-Jahan Stadium, situé dans la ville d'Ispahan.

Al Ittihad a refusé de débiter la rencontre à cause d'une statue installée au bord de la pelouse, derrière le banc des arbitres. Le buste en question représente Qassem Soleimani, un général iranien mort en 2020 en Irak lors d'une frappe de drone ordonnée par les États-Unis, alors présidés par Donald Trump. Figure du régime iranien au Moyen-Orient, Soleimani, décédé à l'âge de 62 ans, est accusé par ses opposants d'être responsable de milliers d'assassinats durant les différents conflits auxquels il a participé dans la région. Il est extrêmement populaire en Iran, où sa mort a entraîné d'énormes manifestations anti-américaines à Téhéran.

Selon les médias saoudiens, Al Ittihad n'est pas venu sur le terrain en raison de la présence "d'éléments politiques qui n'ont rien à voir avec le football". Les supporters iraniens présents en tribunes ont exprimé leur mécontentement en jetant des projectiles sur la pelouse.

La Confédération asiatique (AFC) a officialisé en début de soirée l'annulation de la rencontre, "en raison de circonstances imprévues et imprévisibles". "L'AFC réitère son engagement à assurer la sécurité des joueurs, des officiels de match, des spectateurs et de toutes les parties prenantes impliquées", a précisé l'instance dans un communiqué, en annonçant que l'incident allait désormais être traité par les commissions compétentes. A voir si des sanctions seront prises une fois les investigations menées.

RAPPORT CPIA 2023

Le score du Togo augmente de 0,2 point, au-dessus de la note globale régionale

Late Pater

L'évaluation des politiques et des institutions (CPIA, Country Policy and Institutional Assessment), qui est un outil de diagnostic annuel portant sur les pays d'Afrique subsaharienne éligibles au financement de l'Association internationale de développement (IDA), a livré son rapport 2023. Comme toujours, le rapport CPIA reflète la qualité des politiques et dispositifs institutionnels pour chaque pays, en se concentrant sur les éléments dont le pays a le contrôle ; les notes obtenues permettent d'évaluer si la croissance durable et la réduction de la pauvreté peuvent être soutenues par les politiques et le cadre institutionnel existants. Il attribue une note à chaque pays, ainsi qu'une note globale pour la région, sur une échelle de 1 (résultat le plus faible) à 6 (le plus élevé) dans quatre domaines : la gestion éco-

nomique, les politiques structurelles, les politiques favorisant l'inclusion sociale et l'équité, ainsi que la gestion et les institutions du secteur public.

On note que les pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré différentes variations de leur note CPIA, malgré une note moyenne stable cachant certaines tendances plus profondes. En 2022, ces pays qui ont affiché des améliorations dans leur note CPIA sont plus nombreux qu'en 2021. Cependant, la note moyenne pour les 39 pays d'Afrique subsaharienne évalués est restée stable en 2022 à 3,1. Douze pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré des améliorations de leur note globale alors qu'ils n'étaient que sept l'année précédente. La note globale a augmenté de 0,1 point pour 11 pays – le Bénin, le Burundi, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mozam-

bique, la République du Congo, et la Zambie – tandis que le score du Togo a augmenté de 0,2 point et s'établit à 3,7. En revanche, la note globale pour huit pays de la sous-région – les Comores, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Malawi, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan et le Tchad – a enregistré une baisse de 0,1 point et le Ghana une baisse de 0,2 point. Dans les détails du score, «gestion économique», «politiques structurelles», «politiques en faveur de l'inclusion sociale et l'équité» sont notés 3,8 chacun ; «gestion et institutions du secteur public» a obtenu

3,2. Dans les rangs de ses voisins ouest africains, le Bénin a progressé de 0,1 point pour un score de 3,8 ; le Burkina dont le score est inchangé à 3,5 ; la Côte d'Ivoire en augmentation de 0,1 point pour un score de 3,7 ; le Mali et le Nigeria avec un score inchangé de 3,2 ; le Ghana avec un score de 3,4 (en baisse de 0,2 point) ; le Niger dont le score est inchangé, à 3,4 ; le Sénégal, inchangé à 3,7.

L'écart entre les sous-régions s'est creusé, l'Afrique de l'Ouest et du Centre poursuivant sa progres-

sion et améliorant légèrement sa note de 3,2 à 3,3 tandis que l'Afrique de l'Est et australe reste stable avec une note de 3,0, maintenant globalement sa note moyenne de 2019.

Comme points forts au Togo, le secteur commercial a été renforcé grâce à des réformes portant sur les échanges et les services logistiques, dont l'adoption d'une loi d'orientation pour le secteur des transports et la numérisation des procédures douanières ; le secteur financier s'est étendu avec l'introduction de la loi relative à l'affac-

tuage, la nouvelle stratégie d'inclusion financière, l'utilisation efficace du bureau de crédit et la privatisation de l'International Business Bank Togo. Parmi les domaines d'amélioration prioritaires, figurent la gestion du secteur public, la qualité de l'administration publique, la transparence, la redevabilité et les mesures de lutte contre la corruption. Des améliorations restent nécessaires en matière de protection sociale, de financement des PME, de services financiers numériques et de transformation numérique du secteur de la microfinance.

PROJET TRANSFRONTALIER «NUWAKI TOGO-BENIN»

1,2 milliard de francs Cfa en financement, pour 20 mois

Late Pater

Nuwaki signifie entente ou fraternité en langue Biali, parlée à la frontière du Togo et du Bénin. C'est ce que recherche le projet transfrontalier dénommé «Nuwaki Togo-Bénin» qui a été officiellement lancé le 27 septembre 2023 à Dapaong au nord du Togo. Il est initié par le Conseil épiscopal justice et paix Dapaong (CEJP-D) et financé par la fondation allemande PATRIP et la coopération Suisse, à travers Catholic relief services (CRS), à hauteur de 1.200.000.000 francs Cfa, pour être mis en œuvre dans les communes de Matéri au Bénin et dans les cantons de Tambigou (commune Kpendjal 1) et

Tchamonga (commune Oti-Sud 1) dans la région des Savanes au Togo, sur une durée de 20 mois. Nuwaki Togo-Bénin vise à renforcer la résilience, la cohésion sociale et la coopération transfrontalière. Histoire de promouvoir la stabilisation et la prévention des conflits violents le long de la frontière entre les deux pays.

Côté Togo, le projet prévoit la réalisation de 10 nouvelles infrastructures économiques et sociales adaptées aux changements climatiques comme les forages et les magasins de stockage, l'organisation de sensibilisations sur la cohésion sociale au profit des jeunes, femmes et autorités locales. De même, environ 1.000 agriculteurs

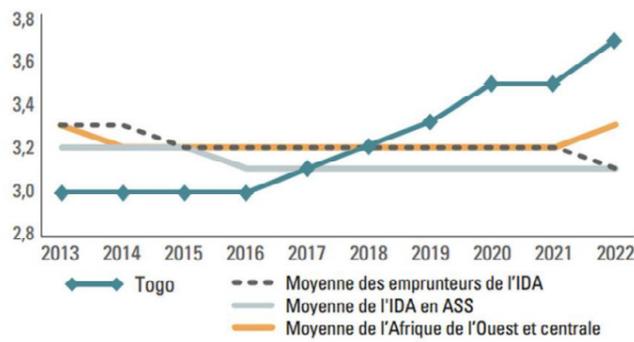
et éleveurs seront formés sur les pratiques agroécologiques et la gestion des ressources naturelles, et l'accès des populations rurales aux services financiers des communautés d'épargne et de crédit interne sera facilité pour entreprendre des activités génératrices de revenus.

A noter que, dans tous les sens, les initiatives pleuvent seulement sur la région des Savanes. C'est le cas, par exemple, en parallèle du Nuwaki, du projet de Cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO) qui enregistre déjà 305 sous-projets communautaires retenus pour la réalisation de 377 infrastructures communautaires dans 29 cantons sur les 41 cou-

verts, à la date du 15 septembre 2023. Sans oublier les 27 marchés frontaliers (dont 23 dans la région des Savanes, 2 dans la région de la Kara et 2 dans la région Centrale) qui sont aussi retenus pour être réhabilités par le COSO. Avec un investissement total de près de 13,3 milliards de francs Cfa engagé à ce stade, rapporte l'ANADEB, 50 infrastructures communautaires dont 43 forages photovoltaïques, 5 bâtiments scolaires et 2 centres communautaires sont déjà achevés à l'échelle nationale.

Vivement que toute la manne déversée produise les effets prescrits !!

Tendance NOTES GLOBALES DE LA CPIA



DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 29 - 09 - 2023	LOTO KADOO		UN GROS LOT DE 8.000.000 FCFA ENREGISTRE LORS DU TIRAGE N°771 DE LOTO KADOO Le 29 septembre 2023, le tirage de Loto Kadoo, a fait des milliers de gagnants dans tout le pays. En termes de gros lots, seule la capitale s'est démarquée. Ainsi : @ A LOME : * Un (01) maxi gros lot de 8.000.000 FCFA a été recensé auprès de l'opérateur 50140 * Un (01) lot de 1.050.000 FCFA a été recensé auprès de l'opérateur 70129 * Un (01) lot de 1.000.000 FCFA a été recensé auprès de l'opérateur 50640 La remise de ces lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING		LE TIRAGE N°13 DE LOTO KING FAIT PLUS DE 3000 GAGNANTS ! Près de 3500 parieurs de la LONATO ont eu le bonheur de remporter de nombreux lots, lors du tirage N°13 de LOTO KING, du vendredi 29 septembre 2023. Ces heureux parieurs ont trouvé les combinaisons gagnantes qui leur ont permis de décrocher divers lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA. La remise de ces différents lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 30 - 09 - 2023	LOTO SAM		KPALIME RECENSE UN HEUREUX MILLIONNAIRE LORS DU DERNIER TIRAGE DE LOTO Sam DU MOIS DE SEPTEMBRE Plus de 7000 lots, ont été gagnés par des parieurs, lors du tirage N°327 de LOTO Sam, du 30 septembre 2023. Ces parieurs ont pour la plupart, remporté divers lots intermédiaires. En termes de gros lots, c'est à KPALIME que la LONATO a enregistré un heureux gagnant. Ainsi : @ A KPALIME : * Un (01) gros lot de 2.000.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 40026. Ces lots enregistrés dans diverses villes du pays, seront remis dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO		LA LONATO RECENSE UN MILLIONNAIRE A LOME LORS DU TIRAGE N°14 DE LOTO BINGO C'est dans tout le pays que la chance a souri à des milliers de parieurs, lors du tirage N°14 de LOTO BINGO, du samedi 30 septembre 2023. En dehors des divers lots intermédiaires qui ont été remportés, la LONATO a enregistré dans la capitale, un gros lot. Il s'agit : @ A LOME : D'un (01) lot de 1.000.000 FCFA, gagné sur le point de vente 70327. La remise de ces lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
LUNDI 02 - 10 - 2023	LOTTO DIAMANT		LOTTO DIAMANT N° 1181 AMORCE LE NOUVEAU MOIS AVEC DES MILLIONNAIRES Ce lundi 02 octobre 2023, c'est une diversité de gains qui a été enregistrée à travers différentes villes du pays au tirage N° 1181 de LOTTO DIAMANT. Plusieurs lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 FCFA) parmi lesquels des gros lots répertoriés dans les villes de LOME et NOTSE ont été recensés. Dans le détail des gros lots, nous avons : @ A LOME : * UN (01) GROS LOT de 2.490.000 FCFA auprès de l'opérateur 50029 * UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 30127 @ A NOTSE : * UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 20226 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD		LOME ENREGISTRE PLUSIEURS MILLIONNAIRES AU 14^{ème} TIRAGE de LOTO GOLD !!! Au premier tirage Loto Gold de ce nouveau mois d'Octobre, tirage qui porte ce lundi 02 octobre 2023 le N° 014, les parieurs de la LONATO ont fait exploser les gains. Un débordement des gains marqué par le recensement de plus de huit mille six cents (8.600) gagnants dénombrés sur toute l'étendue du territoire, avec LOME la capitale qui a connu l'exclusivité des gros lots. S'agissant donc de ces gros lots, nous avons : * DEUX (02) SUPERS GROS LOTS de 3.750.000 FCFA auprès de l'opérateur 30426 * UN (01) SUPER GROS LOT de 3.415.000 FCFA auprès de l'opérateur 70227 * UN (01) GROS LOT de 2.500.000 FCFA auprès de l'opérateur 50141 * UN (01) GROS LOT de 1.500.000 FCFA auprès de l'opérateur 90625 * UN (01) GROS LOT de 1.050.000 FCFA auprès de l'opérateur 60031 * UN (01) GROS LOT de 1.000.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 70622 La remise des différents lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

CONSOMMATION D'EAU EN SACHET

Attention aux marques d'origine douteuse

Etonam Sossou

La canicule ne fait pas que des malheureux, car c'est en cette période que le petit commerce de glace et d'eau fraîche explose. Le filon, car c'en est un, attire beaucoup de gens qui se sont lancés dans le conditionnement artisanal et la vente de l'eau en sachet. Ils ne disposent d'aucun accessoire adéquat à cette fin et travaillent le plus souvent dans des conditions d'hygiène douteuses.

La marchandise est alors directement puisée au robinet et conditionnée dans des emballages aux formes et couleurs diverses. Certains esprits malins pour donner une saveur minérale à leur eau y ajoutent une pincée de sel marin. Le marché est porteur, la demande est là, les prix suivent. Le sachet d'eau se vend ces temps-ci entre 25 et 50 FCFA selon le volume et la qualité de l'emballage. Certains sachets portent le logo du fabricant d'autres, par contre, ne présentent aucun signe distinctif. Mais tous trouvent preneur sur un marché enfiévré. Certes ce sont les fabricants les moins fortunés qui opèrent dans l'informel. Il s'agit généralement de particuliers comme la patronne de Dieudonné, un vendeur ambulant d'eau que nous avons croisé au détour d'une rue. Ces particuliers arrondissent leurs fins de mois par la vente de petits sachets d'eau rafraîchie dans le congélateur du domicile. Dieudonné constate que la canicule est une bonne affaire. « En période de chaleur, je peux écouler parfois plus d'une centaine de sachets d'eau par jour à 25 FCFA l'unité. Je suis employé par une dame et je suis payé au nombre de sachets que je vends », explique-t-il avant d'ajouter que son activité lui permet largement de couvrir ses petites dépenses. Finè aussi est ven-



deuse d'eau en sachet sur le boulevard des armées. Cette jeune fille qui slalome à longueur de journée entre les voitures, indique que ces principaux clients sont les chauffeurs de taxi et les passagers. « Une fois, une femme au volant d'une voiture m'a lancé au visage qu'elle ne voulait pas d'une eau sale. Cela ne me décourage pas pour autant, dès lors que je gagne honnêtement ma vie ».

A l'évidence, toutes les eaux proposées sur le marché ne sont pas propres à la consommation. En outre l'absence de contrôle des moyens de distribution peut s'avérer désastreux pour les consommateurs. C'est pourquoi une mission est très importante. Mais sur le terrain, les difficultés ne manquent pas. La vérification des méthodes de production et de purification d'eau des entreprises qui opèrent dans ce secteur laisse très souvent à désirer. Le contrôle sanitaire des eaux n'est pas toujours assuré et d'ailleurs les fabricants qui opèrent dans l'informel ne disposent d'aucune autorisation et ne sont assujettis à aucun contrôle. « On n'a pas trop le choix, avec la chaleur on est obligé de se désaltérer comme on le peut. On ne se soucie pas de la provenance. Puisque l'eau est dans un sachet soigneusement conditionné, on estime qu'elle est saine », plaide un consommateur régulier de sachets. Ce n'est toujours pas le cas

comme en atteste la mésaventure de cet autre consommateur. Après avoir bu une eau qu'il avait achetée à un coin de rue, il fut pris par une terrible douleur d'estomac et une diarrhée. Le médecin qui l'a examiné, a diagnostiqué après des examens une infection amibienne due à la consommation d'eau impure. Depuis ce jour, ce jeune homme ne boit plus que de l'eau minérale en bouteille. De nombreux consommateurs doutent des règles essentielles d'hygiène de production des eaux en sachet. Les spécialistes en contrôle des eaux leur donnent raison en relevant que pour doser efficacement les agents purifiants, il faut établir un diagnostic de l'eau, une lacune systématique chez les particuliers. De plus, ces fabricants utilisent rarement des filtres. S'ils le font, ils ne savent pas les entretenir. Pour garantir la qualité à ce niveau et préserver la santé des consommateurs, un effort de communication s'impose. Il est nécessaire d'informer, sensibiliser et éduquer les fabricants sur les risques qu'ils font peser sur les consommateurs. Les autorités compétentes doivent inciter à l'application de la réglementation sur la vente d'eaux en sachets et procéder à des contrôles de qualité tout au long des processus de production et de distribution. Beaucoup de travail pour que l'on puisse se désaltérer dans la rue, les yeux fermés.

POUR UN MEILLEUR AVENIR DES ENFANTS

Prohibons l'utilisation du plomb au Togo

Etonam Sossou

L'homme est exposé à des substances chimiques dangereuses présentes dans les denrées alimentaires, dans l'eau, dans l'air et dans les produits qui sont autour de lui. Les substances chimiques telles que le fluor, le plomb et le mercure, les pesticides, les polluants organiques persistants et d'autres substances présentes dans les biens manufacturés se retrouvent finalement dans la chaîne alimentaire. Et bien que l'essence au plomb ait été abandonnée dans la quasi-totalité des pays, le plomb est encore largement présent dans les peintures, et l'ingestion de plomb a des conséquences néfastes sur le développement cérébral. Une semaine internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb est célébrée chaque année à partir de ce constat. Fidèle à ses actions de

lutte en faveur de l'environnement, la branche togolaise de l'ONG les Amis de la Terre, lance un appel à l'endroit des togolais ; L'idée de cette ONG à travers cette alerte est de faire des plaidoyers en vue de la mise en place d'une réglementation visant à interdire la production, la commercialisation et l'utilisation de la peinture au plomb au Togo. « Il est urgent d'amener le gouvernement à prendre une loi sur le secteur de la peinture comme sa été le cas pour l'essence » a précisé M. Amégadzé Kokou, Directeur exécutif par intérim de les Amis de la Terre Togo.

D'après une étude réalisée l'ONG les Amis de la Terre Togo et son partenaire IPEN, le coût de l'exposition au plomb pour le Togo est estimé à 319 millions de dollars, soit 4,98% du PIB. Et, poursuit les résultats de l'étude, le plomb fait partie des métaux les plus dangereux au monde pourtant 7% des

peintures commercialisées au Togo ont des concentrations en plomb supérieures à 10.000ppm.

Selon l'OMS, chez l'adulte, l'excès de plomb peut entraîner des maladies cardiovasculaires et rénales. La situation est plus préoccupante chez les femmes en âge de procréer, qui peuvent transmettre le plomb à leur enfant *in utero* -d'autant que le plomb s'élimine lentement de l'organisme-, ainsi que chez les enfants, chez qui le plomb altère le développement cérébral. Khôl, jouets pour enfants, crayons feutres, tagines... autant de sources d'empoisonnement rarement soupçonnées. Les effets dévastateurs du plomb, très présents dans ces produits, sont responsables de 0,6% de la charge mondiale de la santé. Plus de 600.000 cas de retard intellectuel chez les enfants sont recensés chaque année dans le monde.

SURCLASSEMENT D'ÉLÈVES

Le rappel à l'ordre de Kokoroko pour le développement intellectuel progressif et équilibré des apprenants

Une semaine après la rentrée scolaire, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique se rappelle déjà aux bons souvenirs des parents d'élèves et des responsables d'établissements qui surclassent les enfants. Dans le jargon populaire, "on fait sauter des classes" à certains élèves à qui on attribue une intelligence au-dessus de la moyenne. Le ministre Dodzi Kokoroko vient remettre les choses à l'endroit.

Eric J.

A travers une note circulaire, le ministre indique qu'il lui est donné de constater qu'au mépris de la réglementation en vigueur sur les cursus scolaires dans le pays, certains acteurs du système éducatif autorisent l'inscription d'élèves dans les classes préparatoires en dessous de l'âge requis ou exemptent des élèves des classes intermédiaires pour des motifs divers et variés. En dehors des élèves dit surdoués et dont la gestion s'effectue dans des conditions clairement définies avec des aménagements particuliers afin de permettre à l'apprenant exceptionnellement talentueux d'exploiter convenablement son potentiel, le ministre tient à rappeler que la durée du cursus scolaire, conformément aux réglementations éducatives, est définie comme suit : six (06) ans au primaire, quatre (04) ans au secondaire 1 et trois (03) ans au secondaire 2.

Le ministre Kokoroko explique que le respect de la durée du cursus scolaire vise à préserver le bien-être et le développement équilibré des élèves, à maintenir un environnement éducatif adapté à l'âge et au niveau de développement de chaque enfant, garan-



tir que chaque élève acquiert les bases solides nécessaires pour réussir dans les niveaux académiques ultérieurs et surtout prévenir le surmenage et le stress liés à des attentes académiques excessives. « Il facilite également la planification des ressources éducatives et la gestion des effectifs dans les établissements », peut-on lire dans la note circulaire relative au respect de la durée du cursus scolaire donnant accès aux différents examens.

Le ministre Dodzi Kokoroko demande donc aux directeurs régionaux, aux personnels d'encadrement et aux responsables des as-

sociations de parents d'élèves, d'expliquer aux parents d'élèves, suivant une approche conciliante et respectueuse, la nécessité du respect de la durée du cursus scolaire, conçu en tenant compte des capacités cognitives de leurs enfants. L'autorité veut compter sur la volonté de tous les acteurs du système éducatif pour assurer un respect optimal de cette mesure. « Tout contrevenant qui s'obstinerait dans cette pratique, qui compromet le développement intellectuel progressif et équilibré des apprenants, s'expose à la rigueur des textes en vigueur », avertit le ministre.

AVORTEMENTS NON SÉCURISÉS

Des millions sont pratiqués par an, selon l'OMS

Etonam Sossou

À l'échelle mondiale, on estime que 25 millions d'avortements non sécurisés (45% de l'ensemble des avortements) ont été pratiqués chaque année. La majorité des avortements non sécurisés, soit 97%, ont été pratiqués dans les pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. « Des efforts accrus s'imposent, en particulier dans les régions en développement, afin de garantir l'accès à la contraception et à l'avortement sécurisé », indique le Dr Bela Ganatra, scientifique au Département Santé reproductive et recherche. « Lorsque les femmes et les filles ne peuvent pas avoir accès à des services de contraception et d'avortement sécurisé, cela entraîne des conséquences graves pour leur propre santé et celle de leur famille. Cela ne devrait pas être le cas. Malgré les récents progrès technologiques et en matière de bases factuelles, beaucoup trop d'avortements non sécurisés sont toujours pratiqués et un nombre trop important de femmes continue de souffrir et de mourir. »

Classification de la sécurité en matière d'avortement

La nouvelle étude de la revue The Lancet présente des estimations sur les avortements sécurisés ou non à l'échelle mondiale. Pour la première fois, elle inclut des sous classifications à l'intérieur de la catégorie relative aux avortements non sécurisés, à savoir les avortements « moins sécurisés » ou « les moins sûrs ». Cette distinction permet une compréhension plus nuancée des différentes conditions d'avortement chez les femmes qui ne peuvent pas avoir accès à des avortements sécurisés pratiqués par un soignant qualifié. Lorsque les avortements sont pratiqués conformément aux lignes directrices et aux normes de l'OMS, le risque de complications graves ou de décès est négligeable. Plus de la moitié des avortements étaient pratiqués dans des conditions sûres, c'est à dire par des agents de santé qualifiés, utilisant la méthode recommandée par l'OMS et en fonction de la durée de la grossesse.

Près d'un tiers (31%) des avortements étaient « moins sécurisés », signifiant qu'ils étaient soit

pratiqués par un soignant qualifié utilisant une méthode à risque ou dépassée comme celle par dilatation et curetage, soit par une personne non qualifiée même si celle-ci avait recours à une méthode sûre telle que l'administration de misoprostol, un médicament utilisable à des fins médicales diverses, notamment pour déclencher un avortement. Environ 14% représentaient les avortements « les moins sûrs », pratiqués par des personnes non qualifiées à l'aide de méthodes dangereuses comme l'introduction d'objets et l'utilisation de préparations à base de plantes. Les décès dus à des complications d'un avortement non sécurisé étaient élevés dans les régions où la plupart des avortements intervenaient dans les conditions les moins sûres. Les complications d'avortements « les moins sûrs » comprennent notamment un avortement incomplet (les tissus de la grossesse n'ont pas été totalement retirés de l'utérus), une hémorragie, un traumatisme du vagin, du col ou de l'utérus, ainsi que des infections.

Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...

Récupère gratuitement tes mégas expirés
en renouvelant ton forfait.

***909*2#**

